



## COMMUNIQUE DE PRESSE – 2012

### Les bonnes pratiques de gestion de l'eau du bassin Adour-Garonne

*FNE Midi-Pyrénées et le Collectif FNE Adour-Garonne \**

Après deux années d'enquêtes de terrain et de rencontres riches en découvertes, l'association FNE Midi-Pyrénées et le collectif FNE Adour-Garonne publient un recueil présentant 20 bonnes pratiques de gestion de l'eau, identifiées comme exemplaires pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin Adour-Garonne. Les ANPE<sup>1</sup> entendent contribuer ainsi à l'effort collectif de reconquête de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques du grand Sud-Ouest.



Atteindre le bon état de 60% des masses d'eau du bassin Adour-Garonne à l'horizon 2015 est l'objectif fixé par le SDAGE<sup>2</sup>, schéma de planification qui découle de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE). Pour reconquérir le bon état des milieux aquatiques, le bassin fait face à 3 objectifs prioritaires :

- résorber les **pollutions diffuses**,
- favoriser les **économies d'eau**,
- protéger et restaurer le fonctionnement naturel des **milieux aquatiques**.

Les 20 bonnes pratiques sélectionnées s'attardent tout particulièrement sur ces 3 enjeux prioritaires, en mettant également à l'honneur les pratiques de gestion de l'eau qui portent une attention particulière à la protection de la **santé des populations** ou à la **préservation de la biodiversité**, ou encore celles à **vocation sociale ou économique** (dans une logique de développement durable). Les actions favorisant la **concertation des acteurs**, la mise en place de **partenariats** ou encore la consultation et la **sensibilisation du grand public** sont également mises en valeur.

**Téléchargement du recueil:** [http://www.fne-midipyrenees.fr/recueil-bonnes-pratiques\\_90.php](http://www.fne-midipyrenees.fr/recueil-bonnes-pratiques_90.php)

Réalisé dans une **logique incitative**, ce recueil s'adresse ainsi à **tous les acteurs de l'eau du bassin** : représentants de l'État, établissements publics, collectivités territoriales, agriculteurs & syndicats agricoles, industriels, fédérations de pêche, professionnels des loisirs aquatiques, associations de protection de la nature et de l'environnement, associations de consommateurs... Chacun pourra y puiser des idées, des recommandations, des témoignages, des contacts... encourageant une **adaptation de ses pratiques**.

1 APNE: Association de Protection de la Nature et de l'Environnement

2 Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Parmi ces 20 bonnes pratiques, 5 ont été particulièrement mises en avant sous forme de **courts-métrages de 5 minutes**. Ces petits films sont téléchargeables sur le site de FNE Midi-Pyrénées: [http://www.fne-midipyrenees.fr/courts-metragés\\_132.php](http://www.fne-midipyrenees.fr/courts-metragés_132.php)

**« Tous dans le même bassin, tous dans le même bateau, tous concernés ! »**



**Exemple Bonne pratique n°12 : Irriguer moins pour produire mieux**

Guy Darrivière, un agriculteur du Béarn, a amorcé un changement de pratiques il y a déjà 10 ans: *« J'ai commencé par une conversion à l'agriculture biologique, pour solutionner les problèmes de pesticides et de nitrates (je suis situé en zone vulnérable ). Par la suite, les problèmes d'étiage m'ont amené à revoir mes pratiques pour produire en limitant au maximum l'irrigation. J'ai donc mis mes cultures sous couvert permanent, modifié mes assolements et mis en place des rotations sur 3-4 ans avec huit cultures adaptées au milieu (soja, six céréales d'hiver, maïs sur les terres appropriées et jachère). Avec ces nouvelles pratiques j'ai développé la production de biomasse issue des résidus de cultures et je fais des apports réguliers de compost ce qui m'a permis de retrouver un sol vivant et structuré. Tout cela a eu pour effet d'augmenter les réserves en eau facilement utilisables de mes sols et aujourd'hui j'irrigue 6 fois moins qu'avant! J'ai même pu m'en affranchir en 2009! J'ai réussi à atteindre une production de 103 quintaux/ha de maïs biologique en culture sèche, alors que mes voisins conventionnels et irrigants n'arrivent pas à de tels résultats. »*

Cependant aujourd'hui ce changement de pratiques n'est pas soutenu comme il le doit par les pouvoirs publics : Guy Darrivière a perdu 24% de ses aides PAC depuis qu'il a diversifié ses assolements et qu'il a renoncé à sa monoculture de maïs irrigué.

**Contacts :**

**Rémy MARTIN**, président de FNE Midi-Pyrénées : 06 79 20 84 99

**Michel RODES**, porte-parole du collectif FNE Adour-Garonne : 05 59 69 14 78

**Aurore CARLOT**, chargée de mission eau à FNE Midi-Pyrénées et animatrice du collectif FNE Adour-Garonne : 05 34 31 97 47

**\* Qu'est-ce que le collectif FNE Adour-Garonne ?**

Sous l'impulsion de FNE Midi-Pyrénées, les 6 fédérations régionales de France Nature Environnement situées sur le bassin Adour-Garonne - FNE Midi-Pyrénées, SEPANSO<sup>3</sup> (Aquitaine), PCN<sup>4</sup> (Poitou-Charentes), LNE<sup>5</sup>(Limousin), FRANE<sup>6</sup> (Auvergne) et LRNE<sup>7</sup> (Languedoc-Roussillon) - ont décidé de se regrouper au sein d'un collectif, afin de renforcer leurs positions et actions dans le domaine de l'eau. Initialement appelé « Ass'Eau BAG » lors de sa création en février 2010, il devient le collectif « FNE Adour-Garonne » fin 2011. Il agit en coordination et cohérence avec le Réseau Eau national de France Nature Environnement.

3 Fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest

4 Poitou-Charentes Nature

5 Limousin Nature Environnement

6 Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement

7 Languedoc-Roussillon Nature Environnement